

## LA CRIMINELLE ORTHOGRAPHE

Michel OCELOT

Dès le début de ma vie, j'ai eu accès à deux outils qui m'ont plu et que je n'ai jamais cessé d'utiliser.

Le premier est un crayon. Je l'ai agrippé et ai vite compris comment il fonctionnait. Au bout d'un moment mon père m'a appris à le tailler soigneusement. Aujourd'hui, j'utilise un porte-mine, c'est un crayon que je n'ai plus besoin de tailler. C'est tout. Depuis l'enfance, quand j'utilise un crayon, je ne me soucie pas de l'instrument, tout mon cerveau, toute mon énergie, toute ma passion sont au service de mon ouvrage.

Le crayon est un bon outil.

L'autre instrument qui fait partie de ma vie depuis toujours est la langue française. Je l'ai étudiée, travaillée avec passion, mais, comme lorsque je débutais, je me demande encore " comment ça s'écrit " et je dois regarder dans le dictionnaire - en sachant que je n'y trouverai pas tout. Après une vie de dévouement, je dois encore tâtonner, comme des millions de francophones qui écrivent, comme des millions d'écoliers qui perdent un temps précieux de leur vie. À ces personnes, il faut rajouter les millions de francophones qui n'osent pas écrire ou ceux qui sont ridicules quand ils le font. Et je pense aussi aux millions d'individus, au moment de choisir, qui ont élu une langue moins compliquée que le français.

L'orthographe française est un mauvais outil.

Le titre de mon intervention, la CRIMINELLE ORTHOGRAPHE, est tiré d'un discours que Paul Valéry a prononcé en 1935, LE BILAN DE L'INTELLIGENCE. Il ne fait qu'effleurer la question de l'orthographe, avec les deux mots cités, et deux phrases, prononcées donc par un académicien français devant les cinq académies :

" L'absurdité de notre orthographe, qui est, en vérité, une des fabrications les plus cocasses du monde, est bien connue. Elle est un recueil impérieux d'une quantité d'erreurs d'étymologie, artificiellement fixées par des décisions inexplicables ".

La défense de cette absurdité (non niée) qui me choque le plus est celle représentée par Georges Duhamel, un autre académicien : " Notre langage permet de former l'esprit par l'effet d'une gymnastique ardue... qui est l'un des principes d'un humanisme bien compris ". Raison fautive d'un partisan. Si G. Duhamel avait été espagnol, il aurait célébré la cohérence et la probité d'un langage cohérent comme l'un des principes d'un humanisme bien compris. Il y a tant de domaines où se former l'esprit, mieux que dans l'orthographe française du XIXe siècle ! Celle-ci enseigne plutôt la soumission, l'absence de sens critique, l'obéissance aveugle à des ordres injustifiés, l'ignorance, la malhonnêteté intellectuelle.

Mais nous avons changé d'époque.

Nous sommes témoins de trois phénomènes que l'humanité n'avait jamais connus, ni imaginés jusqu'à une date récente. Ces trois phénomènes modifient les données du problème de l'orthographe.

- 1 - Pour la première fois, les SONS sont enregistrés, conservés, reproduits, et répandus sur la planète. Un des problèmes des orthographe (pas seulement de la française) est le glissement entre, d'une part, une graphie qui indiquait bien au début les sons qu'on entendait, et d'autre part, la prononciation, qui évoluait et s'éloignait des signes qui eux, restaient sur le papier.

Aujourd'hui, on peut rapprocher signes et sons en sachant que ce ne sera plus éphémère (oui, il y aura des variations et des modes, mais sans commune mesure avec le passé).

- 2 - La chose est moins énorme, mais elle change également la situation. Nous écrivons avec des traitements de texte, équipés d'une correction orthographique immédiate. Une orthographe cohérente peut entrer dans les mœurs en quelques années, au lieu de décennies ou de siècles. Mais il est temps de s'entendre, ou nous risquons de ne plus nous comprendre.

- 3 - Internet bien sûr et toutes sortes d'appareils électroniques sont désormais partout. C'est un retour à l'écriture, mais c'est une écriture très rapide et simplifiée. Elle est à prendre en compte, sans se mettre la tête dans le sable...

Il est temps de brandir l'étendard sanglant d'une révolution...

Pas du tout. Je pense qu'il faut suivre avec soin la tradition - et ne plus la lâcher. D'un côté, l'écriture française est un phénomène relativement ancien, qui a ses monuments connus, qui font parfois bien dans le paysage. D'un autre côté, c'est une langue dont on s'est toujours occupé. Outre le hasard et l'usage, le français est le résultat de décisions prises par des autorités diverses tout au long de son histoire. La langue française a été officialisée par l'Église en 813, et par le gouvernement en 1539, avec l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, qui fixait l'emploi exclusif du français (allant de pair avec son enrichissement par des juristes) dans toutes les pièces judiciaires du royaume de France. À partir de cette date jusqu'à nos jours, des voix innombrables, de Ronsard à Pierre Perret, ont réclamé une amélioration de l'orthographe, et celle-ci a été l'objet de soins constants, de retouches, de réformes, d'amendements, de décisions, chaque mise au point allant vers simplification et cohérence. Tous les siècles ont vu ces mises au point. Le XXe siècle en a produit plusieurs.

La dernière date de 1990. Je vais m'y arrêter, car elle me semble bonne et insuffisamment publiée. Le gouvernement français a créé à l'époque un CONSEIL SUPERIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE. C'était franchement doubler l'Académie française, mais en effet elle n'a pas l'activité qu'on pourrait souhaiter - cependant, son secrétaire est membre de droit de ce nouvel organisme. Il était formé d'experts de qualité, et d'écrivains, de journalistes, de scientifiques et même d'un cinéaste (pour la prochaine session, on pourra lui souhaiter une représentation plus internationale. Les autres pays francophones ont en général des organismes similaires fort actifs, et la langue française est forte si elle est réellement la langue de tous, et pas d'une seule coterie. On pourra ajouter à ces acteurs des observateurs des pays latins et de la Grèce, une fraternité à cultiver).

-Il est bon que l'Etat se mêle de ces questions. D'une part, c'est une tradition en effet dans l'histoire de cette langue, d'autre part c'est le devoir de nos élus de travailler à un intérêt supérieur que les individus ne peuvent guère maîtriser (bien qu'ils aient leur part, comme nous en ce moment).

La publication des modifications 1990 a déchainé une croisade virulente contre elles. Une partie des francophones pense que l'orthographe française est une manifestation divine, incréée, éternelle et intouchable. J'ai d'ailleurs hurlé avec les loups : comment, ces imbéciles suppriment l'accent circonflexe ?! Bien sûr, je ne jugeais que par ouï-dire, c'est ainsi qu'on part en croisade... Mais ces modifications sont publiées, approuvées par l'Académie Française, le gouvernement français, les autorités concernées des autres pays francophones, des manuels, des dictionnaires, récemment des correcteurs électroniques. La règle du jeu est : ces nouvelles graphies recommandées sont utilisables au même titre que les anciennes (c'est-à-dire celles du Dictionnaire de l'Académie de 1935, peu différentes d'ailleurs de celles du Dictionnaire de 1835...).

En quoi consistent ces modifications ?

Elles simplifient l'écriture en lettres des nombres, en systématisant le trait d'union.

Elles simplifient le pluriel des mots composés, tantôt en soudant les deux mots pour qu'ils n'en fassent vraiment qu'un, tantôt en règlementant le trait d'union.

On rectifie le son è en l'écrivant è.

On corrige en partie des lettres inutilement doublées.

On prévoit un pluriel en s pour tous les mots empruntés à l'étranger (on échappera peut-être bientôt au pathétique scénarii, qui réunit deux fautes d'italien, le pluriel correct étant scenari, et le sens premier décor

).  
L'accent circonflexe est supprimé sur I et U, où il n'était ni étymologique ni phonique.

Le tréma désigne toujours la lettre à prononcer, et non celle qui ne se prononce pas ! C'était là une des ces inepties qui découragent (CIGUË apparaissait comme cighÉ, CIGÛE par contre indique la prononciation). Et on a ajouté un tréma sur certains mots. Ainsi, depuis un mois, je sais comment on prononce ARGÛER et GAGÛRE !

Et une grande audace : oignon s'écrit comme il se prononce et non oignon. J'en frémis encore.

C'est un ensemble cohérent, qui change peu les habitudes de ceux qui en ont, et qui aide ceux qui ont besoin de repères raisonnables. La violence qui s'est déchainée contre lui me semble étrangère au sujet, et propre à intéresser les psychologues.

-----

Maintenant, je vais tenter un apport de non-spécialiste, mais d'utilisateur, qui pourra être un élément de départ pour les spécialistes - nous avons besoin les uns des autres.

Je note que les adversaires, réformistes et traditionalistes, ont à peu près les mêmes sentiments : 1- Ils aiment la langue française. 2- Ils savent que l'écriture du français repose sur plusieurs systèmes en même temps, comme les hiéroglyphes (de mêmes signes peuvent tantôt évoquer directement une chose ou une pensée, tantôt la représentation d'un son, tantôt le rôle du mot dans la phrase). 3- Chacun voit des incohérences ici et là.

La lutte est sur le dénombrement de ces absurdités, et la nécessité de les changer.

Mes propositions ne sont qu'une suite de mises au point, pas une réforme. Car il s'agit de progresser, pas de brasser du vent...

Les éléments que je ne mets pas en cause :

Les graphies de base fonctionnent. On a du mal à orthographier, mais pas à lire. Des graphies comme PH pour le son F, QU pour C, EN, OU, etc, s'enregistrent sans mal, comme les lettres d'un alphabet qui comporte une quarantaine de signes. Ces signes très divers évoquent aussi les origines de mots et leur donnent une valeur intéressante. Ce ne sont que les incohérences qui sont à amender.

Les simplifications proposées ici seront accompagnées d'exceptions. Il s'agira des homonymes à distinguer, bien sûr, et des " mots-monuments ". La langue française, d'une manière ou d'une autre, a fait le tour du monde, des mots sont restés à droite et à gauche, des titres de romans, films, chansons.

J'ouvre une parenthèse pour dire deux mots de l'anglais. En dehors des frontières de la

francophonie, il faut considérer cette langue comme une alliée du français. En effet, elle est en partie d'origine française, et elle installe dans le monde des racines et des mots français. Tout cela est un acquis à conserver.

Les " mots-monuments " seraient ceux qu'il serait dommage de changer, quelles que soient les règles, ils sont là indépendamment de l'orthographe. Les premiers qui me viennent à l'esprit sont HOMME et FEMME... Le problème sera de limiter la liste, sinon, rien ne sera changé, une fois de plus !

- Je reprends une proposition faite maintes fois : supprimer toutes les exceptions aux règles. Et j'admets immédiatement les exceptions à cette règle de supprimer toutes les règles. C'est ridicule, mais la bonne solution absolue poussée à bout devient mauvaise. " La parfaite raison fuit toute extrémité, et veut que l'on soit sage avec sobriété ".

Et à propos de règles infinies exposées dans tant de manuels, elles n'existent pas : il y en a trop pour qu'on les suive et les manuels ne servent à rien... Leur réduction, partant, leur existence, est un travail pour experts.

- Faire la chasse aux S de fin qui n'indiquent pas un pluriel. Le S du masculin latin n'est pas une raison, son apparition est trop rare et incohérente.

- Fixer une seule orthographe aux mots d'une même famille (la famille HONNEUR compte une vingtaine de mots, la moitié avec deux N, l'autre avec un N).

- Les traits d'union. Roland Eluerd résume la situation en une phrase savoureuse dans sa Grammaire descriptive

: " Le pluriel des noms composés est un champ de bataille couvert de morts sur lequel la nuit n'est pas encore tombée ". Je chausse mes gros sabots et saute à pieds joints dans la mêlée : Le trait d'union unit, il forme un seul mot. Au singulier le mot ne comporte pas de S, au pluriel il prend un S à la fin. On ne discute plus...

- Apprendre à compter jusqu'à 100. Est-ce l'orthographe ? C'est en tout cas une situation ridicule. Pour l'instant, une grande partie des francophones ne sait compter que jusqu'à 69, puis continue avec des multiplications et additions. Ces nombres sont remarquablement incompréhensibles quand ils sont écrits en lettres, et portent à confusion quand ils sont dits. Il

faudrait étendre l'usage suisse et en partie belge de septante, huitante, nonante (certains s'exclament : il faut dire

octante

et non

huitante

! Ce serait bien dans la tradition pédante-pesante de l'orthographe traditionnelle.

Huitante

est déjà employé par des francophones, il découle du chiffre

huit

, utilisons-le. Si on veut

octante

, il faut dire alors

octe

au lieu de

huit

). De toutes les réformes proposées, c'est celle qui prendrait à coup sûr et rapidement.

- Ma seule proposition un peu extrême : supprimer toutes les lettres doubles. Cela nous éloignerait de nos cousins italiens, mais nous rapprocherait de nos cousins espagnols.

Pour mon cas personnel, je note que cette mesure pourrait me simplifier la vie d'un côté, et me gêner de l'autre, dans des habitudes prises malgré tout. Mais l'objet d'une mise au point utile de l'orthographe ne concerne pas le confort de quelques-uns aujourd'hui.

Michel OCELOT

---

## Notes

Ce texte suit l'Orthographe recommandée de 1990.

Vous voyez, vous n'avez pas eu mal.

Plus d'information : [www.orthographe-recommandee.info](http://www.orthographe-recommandee.info)